

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril, à 20 h 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 3 avril 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents :	<i>Mrs RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, Mrs ROBERT Sylvain, Mmes MORISSET Mary, OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simone, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique</i>
Absent excusé :	<i>Mr VITALI Yannick</i>
Pouvoir :	<i>Mr VITALI Yannick à Mr RONDEAU Landry</i>
Secrétaire de séance :	<i>Mr BREMAND Romain</i>

**N° 08-04-2024-06 – ORGANISATION D'UN CINEMA DE PLEIN AIR :
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les associations « Comité des Fêtes et « Familles Rurales » sollicitent une subvention d'un montant de 1 000,00 euros pour l'organisation du cinéma de plein air qui aura lieu le Samedi 20 Juillet 2024.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette demande et décide de verser la somme de 1 000.00 € à l'association "Comité des Fêtes".

Les crédits sont inscrits à l'article 6574 du budget principal 2024.

Date de publication
9/04/2024

*Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU*